





Dans quelques mois, fin février normalement, les travaux de l'Espace de Santé Rural seront terminés et mettront ainsi fin à un long épisode pour lequel on ne pourra certainement pas parler de long fleuve tranquille. Toujours est-il que maître d'œuvre et praticiens mettent les bouchées doubles pour rattraper le retard à l'allumage, aidés bien sûr par le sérieux des entreprises retenues. L'association des professionnels de santé a été reconduite avec pour Président Mr Laurent BLANCHE, pour Vice-Président Mr Alain DELGADO, pour secrétaire Mme Amélie AFFAGARD, pour Vice-Secrétaire Mme Ségolène DUPREZ, pour Trésorière Mme Laurine LABEYRIE et pour Vice-Trésorière Mme Aude MAZIERE. Les praticiens se sont réunis de nombreuses fois pour finaliser l'occupation de l'espace, pour l'organisation du fonctionnement et pour le montant des loyers à payer. Une réflexion a été menée de façon très sérieuse au niveau des différents points d'eau et points lumineux. Une convention va être signée entre l'association

et la commune pour officialiser tout ceci, ainsi que la mise à disposition des différents matériels. Une

troisième infirmière a rejoint l'équipe locale, la présence d'un troisième médecin généraliste, dont le bureau a été prévu, va s'avérer absolument indispensable dès la mise en service du nouvel espace. Deux kinésithérapeutes devraient travailler à temps complet. Enfin, le tout proche cabinet dentaire va voir se réaliser quelques travaux pour installer un deuxième fauteuil afin de répondre à l'activité croissante des trois dentistes occupant ce cabinet à tour de rôle.

La dernière tranche (ou TC3) des travaux de restauration de l'église a débuté début novembre pour se terminer au plus tard fin février 2019. Ces travaux concernent tout l'intérieur, aussi bien au niveau de la maçonnerie que de la menuiserie, de l'électricité, du chauffage et de la lustrerie. Malheureusement, cela signifie la fermeture de notre église pendant quelques mois, ce qui est bien sûr préjudiciable mais il est vraiment impossible de faire autrement. Il faut rappeler que cette dernière tranche offre des conditions d'éligibilité très différentes selon les organismes financeurs : l'Etat (DRAC) finance la maîtrise d'œuvre, mais pas le lot électricité/chauffage. Il en est de même pour la région. Quant au département, c'est exactement l'inverse. Ceci ne facilite certainement pas le montage budgétaire, surtout lorsqu'il faut attendre parfois un, voire deux ans, pour recevoir certaines subventions attribuées. Rappelons cependant que sur les trois premières tranches, nous avons été aidés à 80 %, ce qui est très rare à notre époque. Vous pouvez encore une fois apporter votre contribution à la restauration de l'église par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine (renseignements en mairie).

Un autre gros dossier se profile à l'horizon : l'aménagement du bourg et notamment des places du village. Pour plusieurs raisons, réflexion et financement, ce projet va s'étaler dans le temps et se réalisera sur différentes tranches. Des ébauches d'études sont actuellement en cours. Mais il semblerait que la priorité sur ce dossier concernerait la place du Foirail et la réalisation d'un stationnement suffisant pour répondre à la clientèle de l'Espace de Santé qui va aller en s'amplifiant au vu des nouveaux praticiens arrivant chez nous. Il sera temps alors de réfléchir aux autres places. Cet aménagement entraînera une mise en accessibilité de la mairie, de l'école maternelle, des WC publics. Il faudra aussi penser à la sécurisation de la traverse du bourg (zones roses surélevées), à l'aménagement du carrefour route de Périgueux, route de Ribérac, à l'installation d'une borne de recharge électrique pour véhicules et d'autres aménagements en projet. Il serait d'ailleurs idéal que cette réflexion soit menée en concertation avec la population. Ce serait un beau projet pour notre village. Mais nous ne devons pas trop perdre de temps car nous pouvons bénéficier de la politique actuelle d'aide aux bourgs-centres et cette politique reste assez incertaine quant à son avenir.

Rappelons également que nous nous sommes engagés dans un Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) sur 6 ans. Cette accessibilité a été réalisée à l'église lors des travaux de restauration. Elle va se poursuivre en cette fin d'année à la salle des fêtes, à l'école élémentaire, au restaurant scolaire et à la baignade. 2019, 2020 et 2021 verront normalement la fin de cette programmation sur les bâtiments communaux existants avec certainement des demandes de dérogations et des propositions de substitution lorsque cette accessibilité se révélera impossible techniquement ou trop onéreuse financièrement.

Un petit mot sur les demandes de reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle : une dizaine de dossiers Lisleois ont été présentés pour la sécheresse 2016. Ils ont été refusés comme ceux de plus de cent communes de Dordogne. Avec l'aide de l'Union des Maires, un cabinet d'avocats a été retenu et nous avons fait un recours contre la décision de l'Etat. Pour le moment le refus est confirmé mais le recours continue. C'est un peu la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Pour ce qui est des inondations du 11 juin 2018, nous sommes dans une incohérence totale car l'eau qui a inondé les villages de Biras et de Bussac n'est apparemment pas arrivée jusqu'à Lisle par un phénomène d'évaporation inédit. Le refus actuel est basé uniquement sur la pluviométrie de la nuit du 10 au 11 juin qui a impacté surtout les deux autres communes. Notre Député est intervenu en notre faveur auprès de la commission. La Préfecture a mandaté la Direction Départementale des Territoires avec laquelle je me suis rendu pendant une journée sur le terrain pour constater la hauteur de la vague d'eau et les dégâts occasionnés. Nous ne savons pas encore si nous pouvons être rattachés aux autres communes considérées comme sinistrées, mais avec tout ce qui se passe actuellement, il y a de quoi être inquiet !





Les commerces et les entreprises Lisloises ont su profiter d'un été exceptionnel et d'une certaine reprise au niveau du bâtiment. Bravo pour cette dynamique commerciale et artisanale qui tranche par rapport à d'autres communes de même strate de population qui dépérissent à vue d'œil. Mais, pour cela, Lisloises et Lislois, vous devez jouer le jeu et acheter local au quotidien.

Le camping et la baignade ont vu passer beaucoup du monde pendant la période estivale. Les diverses prestations proposées par les gérants du camping ont été très appréciées. Les deux maîtres-nageurs ont su gérer parfaitement la très grosse affluence de l'été. Une bonne année pour ce site !

Les écoles ont repris dans la plus grande discrétion. Après quelques départs sur l'été, les effectifs sont en légère baisse à la maternelle et à l'école élémentaire. Il va être important de regonfler assez vite ces chiffres si nous ne voulons pas attirer l'attention de l'Inspection Académique qui reste à l'affût d'une suppression de classe. La forte baisse démographique des enfants scolarisés en Dordogne nous place dans une situation délicate. Il faudra à nouveau défendre notre cas comme nous avons su le faire jusqu'à présent ! Mais la réalité des chiffres est là !

Comme toujours nous sommes obligés de revenir sur le cas des ordures ménagères pour lesquelles une minorité d'individus pénalise la plus grande partie de la population qui a du mal à accepter de tels dépôts au niveau des containers et une telle désinvolture et désintérêt au niveau du tri. Après le stade de la prévention, nous allons passer au stade de la sanction financière sans le moindre scrupule. Il en sera de même pour les excréments de chiens qui polluent tous nos espaces publics. Nous ne pouvons plus supporter cela au quotidien. Chers pollueurs ou autres indifférents à notre qualité d'environnement, un article vous est particulièrement destiné dans les pages suivantes.

Nous avons déjà effectué la nomination des routes, des rues, des places, la numérotation de l'ensemble du bourg. Cette mise en place a coûté 10 000€ à la commune. Dorénavant, on nous impose, bien sûr à nos frais, de finir l'adressage sur l'ensemble de tout le territoire communal. Toutes les voies communales, intercommunales devront être nommées et toutes les maisons numérotées. Une commission a été constituée au niveau du Conseil Municipal, mais il serait souhaitable de la voir étoffée par l'arrivée d'habitants de la commune qui apporteraient leurs idées quant aux différentes dénominations.

Ce soutien et cette aide des habitants Lislois nous les sollicitons également au niveau du fleurissement du bourg car nous savons que, même si des choses ont été faites, nous pouvons faire mieux, voire beaucoup mieux. Nous sommes également parfaitement conscients du fait que l'application totale du règlement zéro pesticide nous met dans une situation très inconfortable au niveau de l'herbe qui envahit nos rues, nos places, nos trottoirs, notre cimetière. Nous avons besoin d'idées et de petites mains. Si vous désirez intégrer cette commission pour embellir votre village, inscrivez-vous au plus tôt en mairie.

Merci également à nos nombreuses associations locales qui animent notre village tout au long de l'année. Nous connaissons très bien la difficulté pour les responsables de recruter de nouveaux bénévoles et nous ne pouvons leur en vouloir une minute de ne faire qu'en fonction de leurs moyens. Cependant, une association mérite notre plus grande considération, il s'agit du Comité des Fêtes qui multiplie les animations : feu et repas de la St Jean, repas du 14 juillet, marchés festifs de juillet et août, fête de la St Roch, repas des bénévoles, loto, thé dansant, décorations de Noël. Nous émettons le souhait que cette dynamique lisloise perdure le plus longtemps possible.

Notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en pleine constitution. Est-ce la peur de voir des terrains disparaître du zonage constructible ? Est-ce la présence de nos nombreux commerces qui assurent une vie au quotidien sans déplacement ? Est-ce la présence de nos services de proximité indispensables à une qualité de vie ? Est-ce l'ouverture prochaine de notre futur Espace de Santé Rural ? Toujours est-il que la commune est particulièrement demandée en ce moment, que des maisons se restaurent, s'achètent ou se construisent dans une proportion assez inhabituelle. Mais même si tous les clignotants sont au vert, nous n'avons pas le droit de relâcher notre effort. C'est tous ensemble que nous garderons Lisle en vie.

Bonne santé à tous et excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire
Joël CONSTANT

SOMMAIRE

Dans cette édition :

Le mot du maire	Pages 2 & 3
Réunions du conseil municipal	Pages 4 & 5
Communauté de Communes du Pays Ribéracois	Pages 6 & 7
Actualités du moment	Pages 8 & 9
Ecoles maternelle & primaire	Page 10
Bibliothèque & cantine scolaire	Page 11
Il était une fois / article sur Max Biras	Page 12
Notre patrimoine - Eau	Page 13
La vie associative, camping municipal	Page 14 à 19
Les echos du Bullidour	Page 20 & 21
Renseignements utiles	Page 22
Marché de Noël	Page 23
Informations diverses	Page 24 à 26
Nouveautés : ça bouge à Lisle	Page 27
La Fête de la St Roch en images	Page 28



*Pose de la première pierre à
l'Espace de Santé Rural*

Equipe de rédaction :

Suzy Heselton, Patricia Davila, Nicole Penine, Joël Constant avec la participation de Michèle Dudon



Le 24 mai

- Validation du choix de l'entreprise pour le lot 5 (couverture Espace de Santé Rural)
- Choix d'organismes bancaires pour les divers emprunts (église & ESR)
- Abandon du projet logement social 2e étage de l'ESR suite à la réorganisation de l'espace pour les praticiens
- Aide du Crédit Agricole au niveau de la fondation « Agir »
- Réflexion sur la transformation du contrat d'un agent communal en contrat aidé PEC (Parcours Emploi Compétences)
- Acceptation de redevances d'occupation du domaine public par le SDE24 et Orange
- Ouverture du projet « adressage » de la commune
- Renouvellement du classement 2 étoiles au camping municipal. Accord du conseil pour l'audit de « Atout France » au coût de 502,32€
- Recours lancé pour le dossier catastrophe naturelle concernant l'année 2016
- Avancement du dossier du bar « Le Bienvenu » au Tribunal de Grande Instance
- Désignation d'un délégué communal pour la protection des données personnelles
- Renouvellement de la ligne de trésorerie, proposition d'augmentation de 100 000€ à 150 000€
- Embellissement du bourg
- Organisation dans le travail des agents communaux, surcroît de travail depuis l'interdiction des herbicides, réflexion nécessaire

Le 28 juin

- Choix d'un organisme pour la garantie dommages-ouvrage pour l'ESR
- Transformation du contrat CDD d'un agent communal en emploi aidé PEC
- Révision du périmètre du site Natura 2000 (zone protégeant les espèces au niveau de la faune et de la flore)
- Approbation de la proposition du bureau d'étude Artélia au niveau du PLUi
- Dossier en cours pour le renouvellement du classement 2 étoiles du camping
- Dossiers catastrophe naturelle de l'année 2016 (sécheresse) en cours et déclaration pour l'année 2018 (inondations)
- Réflexion sur les tarifs au restaurant scolaire. Implication d'un groupe de parents d'élèves à la cantine
- Demande pour une convention partenariat pour l'offre de santé (mutuelle)
- Effectifs aux écoles en légère baisse suite à des déménagements imprévus.
- Réflexion sur l'implication de la commune dans l'opération « Participation Citoyenne »
- Convention avec l'ATD pour le projet d'adressage de la commune (500€)
- Devis pour achat de matériel au niveau de la cantine et au niveau de la chaudière (mairie-maternelle)
- Travaux de voirie pour un montant d'environ 10 000€
- Voirie au stade et au camping à suivre suite aux inondations du 11 juin
- Demande auprès de la CCPR pour un écoulement d'eaux pluviales sur la route du cimetière
- Renforcement d'un talus sur un chemin au Pont (risque d'effondrement d'une maison située au dessus)
- Proposition pour une réflexion sur la valorisation de la zone de la baignade
- Déchets sauvages déposés par un administré route du Maine
- Travaux AD'AP (accessibilité) à faire dans l'année
- Compteurs Linky



La plage au Pont



Inondation au camping municipal après les pluies du 11 juin



Cérémonie du 8 mai 2018 au monument aux morts

A gauche : Réunion publique d'information à la salle des fêtes à Lisle à propos de l'offre de santé sur la commune (mutuelle tarif de groupe)



Le 13 septembre

- Convention entre la CCPR et l'ATD pour répondre au règlement relatif à la protection des données personnelles tenues par les collectivités (loi RGPD)
- Modification des horaires de certains employés communaux suite à la suppression de l'école le mercredi matin
- Vote des nouveaux tarifs à la cantine scolaire (légère augmentation)
- Décisions modificatives du budget fonctionnement suite aux dépenses imprévues dues aux intempéries
- Loyers des praticiens pour le futur Espace de Santé Rural. Aide financière pour l'installation des praticiens (kinés)
- Remplacement de la chaudière qui dessert la mairie et l'école maternelle - temps de réflexion demandé pour une étude orientée vers un développement plus durable
- Création d'une commission pour l'adressage de la commune
- Mise au point sur le dossier réaménagement du bourg centre
- Organisation des travaux au niveau de l'AD'AP (accessibilité)
- Classement 2 étoiles au camping entériné pour une durée de 5 ans
- Acceptation d'un don de l'association Vivre à Lisle par l'intermédiaire de la fondation Agir du Crédit Agricole pour la 3e tranche des travaux à l'église. Le montant de l'aide sera défini plus tard.
- Prix de l'eau et tarif du service de l'assainissement - aucune augmentation par la commune pour l'année 2019
- Rapport du syndicat SRB Dronne
- Décision modificative (admission en non valeur)
- Renoncement d'un droit de préemption sur un terrain à Labattu (libération d'un emplacement réservé)
- Acceptation d'une aide financière de 80€/année de la part d'une association pour le chauffage utilisé dans un bâtiment mis à disposition.
- Fusion CCPR-Pays St Aulaye
- Gendarmerie : Participation Citoyenne
- Crêperie l'Abondance, installation les mardis soirs sur la place des Banquettes
- Projet Spiruline à la Zone d'Activités Economiques
- Hydro-curage route de Brantôme plus curage de certains fossés et busages
- Mise en concurrence pour les diverses assurances communales
- Logévie (HLM Bordeaux)
- Nouvelle communauté de Voisins Vigilants et Solidaires
- Dossiers catastrophe naturelle : sécheresse 2016 et inondations du 11 juin 2018
- Réunion publique le samedi 13 octobre



*Cérémonie du 11 novembre 2018
Commemoration du centenaire de l'armistice
avec des lectures des enfants. Un nouveau
jeune porte-drapeau Léo BRUDY*

Le 6 novembre

- Décisions modificatives sur le budget de fonctionnement pour les travaux au cabinet dentaire (installation d'une 2e fauteuil) et sur le budget d'investissement pour l'achat de matériel pour les kinés et pour les charges supplémentaires au niveau du personnel communal
- Augmentation des heures d'un agent communal en contrat aidé PEC
- Vote sur les indemnités perçues par le nouveau percepteur
- Réflexion sur la convention avec l'association des praticiens de santé pour le loyer et le fonctionnement de l'Espace de Santé Rural
- Renoncement à un emplacement réservé route du Venat
- Point sur l'adressage de la commune
- Gendarmerie : vote sur la « Participation Citoyenne »
- Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau - repoussé au prochain CM
- Réflexion sur les orientations budgétaires pour l'année 2019
- Point sur le projet aménagement du bourg
- Eglise : aide de la Fondation Agir du Crédit Agricole
- Vente d'un terrain à la ZAE pour l'installation d'une entreprise de Spiruline : 1961m2 pour un coût de 6863€



Réunions CCPR (Conseil communautaire)

17/05 : Commission enfance jeunesse à Ribérac

22/05 : Bureau CCPR à Ribérac

26/05 : Festi-Drôle à Douchapt

04/06 : Bureau d'études Artélia à Allemans (restitution du plan d'action de transition énergétique)

05/06 : Conseil Communautaire à St Martin de Ribérac

➔ **Présentation par l'Etablissement Public Foncier (EPF)** des outils fonciers à disposition des collectivités territoriales

➔ **Pôle administration générale :**

- Désignation d'un délégué à la Protection des Données
- Tableau récapitulatif des indemnités des élus
- Emplois saisonniers
- Modification du tableau des effectifs
- Création d'un comité technique autonome
- Emprunt de 150 000 € pour le financement des investissements
- Emprunt relais de 2 000 000 € pour financer l'avance sur subvention du BEPOS (Bâtiment Energie Positive) de Siorac de Ribérac

➔ **Pôle développement territorial :**

- Avenant avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)
- Participation de la CCPR au Forum de la Création et de l'Attractivité à Bordeaux
- Règlement d'intervention pour les espaces associatifs de Co-Working
- Adoption des tarifs applicables à la régie de l'office de tourisme

➔ **Pôle service à la population :**

- Attribution des subventions scolaires 2018
- Participation financière 2018 à l'école Notre Dame de Ribérac
- Attribution d'une subvention au projet Rib'Car
- Adoption des tarifs des mini-camps d'été, des séjours à la mer et des séjours adolescents pour 2018 (près de Bilbao)
- Tarifs des accueils de loisirs périscolaires sur tout le territoire de la CCPR (dernière étape de l'uniformisation des tarifs)
- Facturation des absences non justifiées en accueils de loisirs sans hébergement

• Attribution des subventions culturelles 2018

• Tarif de vente du carnet de bord de 2 circuits VTT

• City stade de Tocane St Apre

• Tarifs de location des Aqua bikes à Verteillac

➔ **Pôle technique :**

- Marché de travaux de voirie 2018 : Consultation des entreprises

06/06 : Fête des jardins (APS et CLSH) à Tocane

07/06 : Festibio à Verteillac

11/06 : Commission services techniques CCPR et enfance jeunesse à Ribérac

20/06 : Convention territoriale globale CCPR à Ribérac

25/06 : Bureau CCPR à Ribérac

28/06 : Réunion plénière CCPR-CCPSA à Allemans pour la future fusion

12/07 : Conseil Communautaire à St Martial de Viveyrols

➔ **Pôle administration générale :**

- Délégué de la commune de Ribérac pour le SMCTOM
- Rapports d'activité 2017 du SRB Dronne et du SMCTOM
- Commission 2018 du PIG (Programme d'Intérêt Général)
- Marché des assurances
- Retrait de communes du Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
- DM n°1 du budget principal
- Mise en place du Télétravail au sein de la CCPR
- Création d'un poste en PEC (Parcours Emploi Compétences)

➔ **Développement territorial :**

- Cadastre solaire
- Diagnostic PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- Partenariat avec Bordeaux Sciences Agro
- Projet photovoltaïque à Venduire

➔ **Pôle service à la population :**

- Don de matériel pour le centre VTT de Montagnier
- Don de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) de St Méard de Dronne
- Don de l'association Evasion Détente Santé
- Tarifs Familles journée à Royan
- Création d'une régie d'avance pour les ados

➔ **Pôle Technique :**

- Achat d'un terrain pour le service technique
- Exonérations SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

27/08 : Départ de Mr Christophe Granger percepteur

11/09 : Commission enfance jeunesse à Ribérac

19/09 : Bureau CCPR à Ribérac

20/09 : SRB Dronne à Celles

12-14-25-27/09 : Visite des écoles de la CCPR



Bâtiment BEPOS (Maison Familiale Rurale de Siorac de Ribérac (hébergement interne))



Le 2ème Festival des Energies au village de Beauclair à Douchapt le 5 octobre 2018



26/09 : Conseil Communautaire à Villeteureix

➔ Pôle administration générale :

- Modification statutaire du Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
- Adhésion de la commune de St Vincent de Connezac au SRB Dronne
- Rapport d'activité du CIAS
- Avance remboursable d'un appareil auditif pour un agent
- Création de postes et modification du tableau des effectifs
- Exonération de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour l'année 2019
- Décision modificative n°2 du budget principal
- Décision modificative n°1 du budget office de tourisme

➔ Pôle développement territorial :

- Projet de méthanisation sur la commune de St Méard de Dronne
- Projet de parc photovoltaïque à la Tour Blanche
- Demande de DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour le BEPOS de Siorac de Ribérac pour l'année 2018
- Montant du loyer de l'association « champ des possibles »
- Renouvellement du bail de location avec la SCI Jarrissou à Tocane St Apre
- Signature du contrat de location avec l'entreprise PROSMETS
- Appel à projet « innovation rurale »
- Tarifs de la taxe de séjour au 01/01/2019

➔ Pôle service à la population :

- Réattribution de la subvention de l'école de St Paul de Lizonne
- Remboursement des familles au titre du séjour adolescents à Arrigoriaga (pays basque espagnol)
- Tarif spectacle dans le cadre de la résidence Jeunesse et Territoire
- Subvention à Douchapt Blues dans le cadre du Festival des Energies

➔ Pôle Technique :

- Autorisation de lancer une procédure de consultation pour l'acquisition d'un point à temps automatique
- Fourniture d'un camion pour le service Espaces-verts : pénalités de retard

➔ Divers :

- SDIS et contrôle des bornes incendie

05/10 : Festival des énergies à Beauclair

08/10 : Prise en charge éventuelle par la CCPR de la compétence assainissement collectif

22-23/10 : Raid adolescents sur le territoire CCPR

05/11 : Bureau CCPR à Ribérac

13/11 : PLUi à Villeteureix

Le Centre de Loisirs de la CCPR cet été



Voyage ados à Arrigoriaga en pays basque espagnol (du 15 au 21 juillet)



Fête du village à Arrigoriaga avec des jeunes basques



Camp à Aubeterre sur Dronne

Ecole Primaire Lisle une école dynamique et innovante.

Le label École en Poésie : décerné cette année aux poètes en herbe de l'école primaire de Lisle par la Fédération Nationale de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) et le Printemps des Poètes "pour que vive la poésie dans le quotidien et l'extraordinaire des enfants à l'école, par une approche active, coopérative et sensible".





Les chantiers en cours en matière d'urbanisme :

Le Schéma de Cohérence Territorial du Périgord Vert (SCoT PV) :

Comme nous vous l'avions déjà expliqué dans un précédent numéro du bulletin communal, le Syndicat de SCoT du Périgord Vert s'est lancé dans la rédaction de son schéma. Un bureau d'étude a été retenu, les premières réunions de travail et réunions publiques ont déjà eu lieu.

Le SCoT est à la fois un document de planification territoriale et une démarche de projet qui prescrit les volontés d'aménagement et de développement pour les 20 ans à venir. Plus précisément, il définit les règles globales applicables pour assurer l'équilibre du territoire, la diversité de ses fonctions, la mixité sociale et le respect de l'environnement.

Il s'impose donc aux autres documents d'urbanisme et notamment aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Les élus du syndicat sont dynamiques et motivés. Ils se réunissent régulièrement, en bureau, en comité ou en commission pour traiter des différents thèmes qu'aborde le SCoT. Pour toutes questions, rapprochez vous de notre premier adjoint, Emmanuel Clugnac, il est également 1er vice-président du Syndicat.

Le 20 novembre prochain, à partir de 18h00, se tiendra un café-débat au bar « Les Colonnes » à Ribérac, avec le sociologue Jean-Yves Chapuis, sur le thème du « vivre en Périgord vert ».

Nous souhaitons les Lislois présents, voire nombreux... !!

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

Les travaux d'élaboration du PLUi engagés par la Communauté de Communes depuis le 15 octobre 2015 se poursuivent.

Suite à la réalisation du diagnostic de territoire, la collectivité a rédigé et validé son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document est la clef de voûte du PLUi. C'est la feuille de route, le projet politique au meilleur sens du terme.

Le PADD du Ribéracois se décline selon 5 axes :

- AXE 1. ENGAGER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE BASEE SUR LES POLES ET LES BOURGS RURAUX
- AXE 2. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE L'HABITAT A L'ECHELLE DU TERRITOIRE
- AXE 3. PRESERVER LE CADRE DE VIE, LA QUALITE PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE
- AXE 4. STRUCTURER LES POLARITES ECONOMIQUES ET PERENNISER L'ACTIVITE AGRICOLE, SYLVICOLE ET TOURISTIQUE
- AXE 5. ASSURER LA COHERENCE ENTRE LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET L'OBJECTIF D'UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE

Parallèlement à la rédaction du PADD, la CCPR, les communes et le bureau d'études Artélia ont travaillé sur la définition du zonage dans les communes, sur la base du diagnostic territorial et du PADD.

Les plans de zonage de l'ensemble des communes du territoire intercommunal sont visualisables sur le site de la communauté de communes, à l'adresse suivante : <http://www.cc-paysriberacois.fr/plui/les-comptes-rendus-diaporamas/>

Les prochaines étapes consisteront à spécifier les zones (urbaines, agricoles et naturelles) et à rédiger le règlement. La collectivité a opté pour un règlement dit « modernisé ». Ce sera le même sur tout le territoire intercommunal, il sera plus simple que ne l'étaient les règlements des précédents documents d'urbanisme.

Lorsque nous serons un peu plus avancés sur ce travail, nous le présenterons à la population lisloise pour recueillir ses impressions, probablement en début d'année prochaine.

L'urbanisme communal :

Comme nous l'avons évoqué lors de notre dernière réunion publique, nous allons nous engager dans les semaines qui viennent dans une réflexion sur l'aménagement global du bourg.

Cette réflexion portera sur l'aménagement des espaces publics mais également sur les zones urbanisables, sur le logement et sur nos équipements touristiques. Il s'agira pour nous, avec l'aide d'une équipe de paysagiste/architecte, de réfléchir à l'imbrication de tous ces thèmes, à la mise en commun de toutes nos idées, des plus petites, celles qui permettent de mieux vivre notre quotidien, aux plus grandes, celles qui embelliront et redynamiseront notre commune.

Nous aurons besoin de votre aide, de votre participation, de vos suggestions pour mener à bien cette aventure. Quelques semaines et plusieurs réunions (du groupe de travail ou publiques) seront nécessaires pour faire aboutir ce projet. Nous souhaiterions pouvoir disposer de cette étude avant la fin du premier trimestre 2019. Nous nous tenons à votre disposition pour évoquer ce projet plus précisément.

Pour toutes questions sur l'urbanisme, Emmanuel Clugnac se tient à votre disposition.



Espace de Santé Rural

Les menuiseries sont en bois au 1^{er} étage et au 2^{ème} étage et en aluminium au rez-de-chaussée et sur tout l'arrière.

Le balcon côté place a pu être conservé en étant consolidé. Par contre les bâtiments de France n'ont pas accepté cette façade en pierres apparentes pour cause de trop grande disparité entre ces pierres qui de plus seraient gélives.

La partie arrière en bois, rajoutée, permet de gagner de la place au niveau de la circulation à l'intérieur de l'ESR et respecte l'interdiction de toucher au sol imposé par les fouilles archéologiques.

Le rez-de-chaussée sera totalement occupé par les kinés avec plusieurs espaces et une salle de travail. Le premier étage accueillera les deux docteurs exerçant actuellement, une salle d'urgence et le cabinet des podologues. Enfin au 2^{ème} étage nous trouverons le cabinet du 3^{ème} docteur, les infirmières, la psychomotricienne et la diététicienne. Un ascenseur permettra bien sûr de se déplacer dans l'espace de santé.



Bar La Bienvenue

Le dossier du bar chez « Friquette » est actuellement à l'étude au service des domaines. Nous nous tenons régulièrement informés de l'avancée de ce dossier. Une somme a été prévue budgétairement pour l'achat et les premiers travaux. Le propriétaire de la licence est dans l'attente de cet achat par la commune qui, rappelons-le, a un droit de préemption sur cet immeuble. Espérons que cet achat pourra se faire rapidement pour engager des travaux urgents et permettre une ouverture pour la saison à venir sous la forme d'un bail commercial. Mais, malheureusement, cela ne dépend pas que de nous !!

Inondations du 11 juin et orages du 4 juillet

A ce jour la reconnaissance en catastrophe naturelle n'est pas encore retenue pour les inondations de juin sur notre commune. Espérons que le bon sens l'emportera à la fin. *Image à droite : le lampadaire route du Bullidour plié par le saule pleureur tombé lors de la tempête du 4 juillet.*

Travaux sur l'église

La dernière tranche des travaux sur la restauration de l'église a commencé et concerne l'intérieur du bâtiment. Les travaux devraient se terminer fin février 2019. L'église est donc fermée jusqu'à la fin des travaux.

Fin de l'adressage de la commune

Suite à l'adressage du bourg centre en 2013 il nous est maintenant demandé de terminer l'adressage sur l'ensemble de la commune de Lisle. Chaque route, rue et chemin doit être nommé et chaque maison aura un numéro (au mètre à partir du début de la voie). Une commission a été créée composée d'élus. Les particuliers peuvent aussi participer à ce projet. Présentez-vous en mairie pour plus d'informations.





Ecole Maternelle

La rentrée à l'école maternelle s'est très bien déroulée.

Nous avons un effectif de 30 élèves dont 3 élèves de Toute-Petite-Section, 7 élèves de Petite-Section (PS) ; 9 élèves de Moyenne-Section (MS) et 11 élèves de Grande-Section (GS).

Il y a deux classes :

- La classe de Mme BEUROIS-HARAMBERRY Loré (enseignante et directrice) et Mme BRANGER Julie (ATSEM) s'occupe des élèves de TPS-PS-MS
- La classe de Mme MOYRAND Isabelle (enseignante) et Mme MENOT Marine (ATSEM).



Voici quelques projets pour cette année scolaire 2018-2019 :

- **Judi 27 septembre c'était la journée du sport à l'école**, toutes les écoles du département étaient invitées à participer à une course défi. Les élèves devaient courir le plus longtemps possible sur un parcours balisé. Dans notre cas, il s'agissait de la cour de récréation de l'école maternelle. Puis les distances parcourues par chaque élève de l'école ont été totalisées : 29 élèves présents ce jour-là ont parcouru 36 km !
- Nous étions plus de 19 écoles du département à participer à cette journée du sport, qui, en totalisant toutes les courses, ont parcouru 1307 km en tout ! Bravo à eux.
- **4 rencontres sportives en partenariat avec l'USEP** (Union Sportive des écoles primaires) sont à venir dans l'année.
- Cette année nous allons travailler en partenariat **avec le SMCTOM de Ribérac** : une intervenante viendra à l'école sur 3 séances pour **travailler sur le recyclage**. Nous aborderons les thèmes de la matière, des emballages et du compostage.
- **En décembre** : nous ferons une **représentation de Noël** où normalement le Père-Noël (aidé financièrement par la coopérative LISLE AUX ENFANTS et la mairie) viendra nous apporter de beaux cadeaux !
- En mars, nous aurons le spectacle d'Isabelle Besse sur la piste des arts.



Kermesse des écoles le 29 juin

L'Ecole Primaire

Les 52 élèves de l'école élémentaire de Lisle ont profité des journées ensoleillées de septembre pour aller visiter le château médiéval de Castelnaud et son importante collection d'armes et d'armures du Moyen Age.

Les élèves étaient séparés en deux groupes suivant leur âge.

Chaque enfant de la classe de CP-CE1 a imaginé et réalisé son propre blason, qu'il a ensuite gardé. Puis, ils ont fait une balade contée dans le château à la recherche d'une dague, d'un fil d'or... Le but étant de fabriquer une soupe pour que le dragon enfermé en haut du donjon dorme 100 ans.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont fait une visite historique du château. Puis, l'après-midi, chaque enfant a tiré avec une arbalète et a assisté à la démonstration de l'utilisation d'un trébuchet.

Cette journée, riche en activités pédagogiques, reste un très bon souvenir pour les enfants et les accompagnateurs.





La Bibliothèque

La bibliothèque a été réorganisée avec une partie centrale qui permet une meilleure circulation entre les rayons et deux emplacements enfants et ados. La bibliothèque est rattachée à la BDP (Bibliothèque Départementale de Périgueux) avec un choix de livres très important. La culture est importante et les personnes qualifiées souhaiteraient un peu plus de fréquentation. Vous pouvez commander des livres nouvellement sortis et les avoir la semaine suivante.



La personne titulaire est : Gaëlle Deneuville (*image à droite en haut*).

Aidée par des bénévoles qui sont : Marie-Françoise Labrousse, Carmen Desmoulin, Hélène Villepontoux, Guylaine Liess, Muriel Torrès.

Heures d'ouverture en période scolaire :

Mardi : 10h00 à 12h00
Mercredi : 10h30 à 11h55
Jeudi : 09h00 à 10h30
Vendredi : 09h30 à 11h30

Heures d'ouverture en période VACANCES scolaires :

Mardi : 10h00 à 12h00
Mercredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 11h00 à 12h00
Vendredi : 11h00 à 12h00



La Cantine scolaire

Elle accueille chaque jour environ 80 enfants. Deux services ont été mis en place : vers 12h00 pour la maternelle et vers 12h30 pour les enfants du primaire.

Les enfants ont beaucoup apprécié les plats tels que :

- Le gratin de courgettes et pommes de terre
- La soupe fraîche
- Le poulet au curry

Parfois, un menu entièrement bio est proposé (tous les ingrédients principaux sont bio) :

- Carottes râpées fraîches
- Sauté de porc à la tomate + riz
- Yaourts

La cantine a pu bénéficier depuis la rentrée scolaire d'un congélateur neuf.

Tarifs de la cantine pour l'année 2018/2019 :

Repas enfant : 2,90€
Forfait mensuel enfant : 40,60€
Repas adulte : 4,80€





Nous terminons ici l'historique de l'école maternelle.

Le projet de réaménagement de la mairie de mai 1995, se voit concrétisé à la rentrée de septembre avec dépôt du permis de construire.

La configuration actuelle des locaux mairie/maternelle est le résultat de ce réaménagement, à savoir construction du hall d'accueil de la mairie sur la plate forme de sortie d'une classe de maternelle; ce « hall doit être culturel, animé, visible de la route ». L'ancien bureau du maire permet d'agrandir la classe de grande section, alors que la salle de classe permettant la sortie sur la plate forme devient le nouveau bureau du maire.

Cette rénovation doit également permettre l'accès handicapés. La réception des travaux aura lieu le 18 septembre 1997, mais une longue liste de réserves est faite .

En 1997 l'école doit établir son projet de jeux pour la cour qui sera goudronnée en 1998/1999 à raison de 35F le m2.

Des travaux d'entretien (menuiseries, isolation, peintures, ...) seront opérés par la suite sans apporter des changements à la structure.

Il ne faut toutefois pas oublier que le nombre d'élèves conditionne la fermeture ou non d'une classe, ce qui était envisagé en décembre 1998 (28 enfants), le projet ayant été abandonné en février de l'année suivante.

Résistance, Maquis et Libération du département de la Dordogne

Qui était Max Biras :

Un jeune soldat né à Lisle en 1924 et mort à Saint Astier le 20 Aout 1944.

Une cérémonie a eu lieu le 20 aout 2018, en présence de l'association des anciens combattants, quelques membres de la famille, de Mr le maire de Lisle et d'élus locaux.

Que s'est-il passé ce 20 août 1944:

- Les 120 hommes de la Garde mobile rejoignent les maquisards. A Bergerac, l'escadron 4/5 rejoint le maquis François 1er.
- Combat des FFI de Thiviers (Henri Pailloux, mort au combat).
- Combat de Théorat près de Neuvic du 4ème régiment FTP (Louis Payot, Marcel Garat, morts au combat).
- Poursuite du combat engagé à Saint-Astier. Un poste de tir de mitrailleuse est installé dans le clocher de l'église. Son Servant Paul Machner est tué à son poste avec le mitrailleur Pierre Koziowski (réseau Monica). (Félix Robert, également mort au combat). Les ateliers souterrains de Saint-Astier sont abandonnés par les allemands après un combat où les allemands ont 77 prisonniers et 11 morts (Entre autres Bertrand Henri, **Max Biras**, Bredzinski Zénin, sont morts au combat).
- Pour couvrir leur repli, les Allemands emmènent avec eux 21 otages qui sont exécutés aux 4 routes de St-Astier. Parmi eux : Baivies R., Baylet André, Berthault Albert, Bouscary Jean, Brunet André, Charles Lamy, Fernand Lévy, Henri Huguet, Edmond Eugène, Durcenot Christian, André Dupont, avec à leur tête, Lafaye Léonce, curé de St-Astier.
- La Compagnie AS Cyrano se bat contre les troupes allemandes à Montanceix.
- Jouhaud Jean-Simon est abattu par les Allemands en retraite.
- A St-Léon-sur-L'Isle, Guichard Marcel est abattu par les Allemand en retraite.
- A Mussidan 21 otages sont abattus avant le départ des Allemands.





Retrouvons nous à l'entrée de l'Allée de Labrousse, dont vous avez du goûter les charmes au cours de ce chaud été et dirigeons nous vers la place de la Liberté. Il y a encore une dizaine d'années une pompe faisait face à la mairie.

Prenons ensuite la rue des lavoirs et passons près de la cour de l'école maternelle où l'eau coule dans une fontaine protégée. Avant cette protection combien de vélos ou autre jeux y ont pris un bain avec les poissons rouges ou une tortue ?

En poursuivant notre chemin, à l'angle de cette rue au numéro 1, à droite derrière le portail, se trouve un petit lavoir privé. Mais rejoignons la rue principale en direction de Tocane St Apre et prenons à droite la rue de la fontaine. Tout au fond vous y verrez un autre lavoir et une autre pompe. Autrefois celui-ci était couvert à l'image du Bullidour et possédait un WC devenu dangereux début 1994. Sa suppression menaçait toutefois celui de Mme S en raison d'un mur défectueux. En août suivant le conseil décide de supprimer le WC et la toiture, Mr B. recevant toutes les eaux pluviales, usées et fosses septiques sur sa propriété. En mars 1997 il était décidé de remplacer la toiture, mais compte tenu du coût d'une nouvelle couverture, le conseil décide en décembre de la même année de faire uniquement une remise en état. Celle-ci sera en fait supprimée.

Faisons demi-tour et traversons la route. A l'angle des départementales 1 et 78, avant de monter les quelques marches, sous une vasque, se trouve l'emplacement d'une pompe, elle aussi encore visible il y a une décennie et dont le « dégueuloir » représentait la gueule d'un lion.

Face à vous, le mur de l'école primaire résume en image le cycle de l'eau. Cette fresque a été réalisée en 2005 par les enfants avec l'aide de Penelope Waters une peintre anglaise ayant vécu de nombreuses années à Lisle.

Il vous faut maintenant prendre la rue du Venat et sur votre gauche au n°7 vous apercevrez le toit conique d'un puits du XVIIIème siècle dans une propriété privée.

Il convient de préciser que dans tout ce quartier du bourg en particulier, les habitations sont dotées de puits à l'intérieur même ou dans les jardins. Rappelons nous des premières pages de l' « histoire de Lisle » de l'abbé Farnier, à savoir que *l'eau du Bullidour jaillissait presque à la naissance du chemin qui descend de Bellevue*, c'est à dire juste en surplomb de ce quartier.

Prenons maintenant la rue de Bussac en direction de la place des Banquettes. Sur la gauche dans un angle en arrondi se trouve un puits recouvert de fleurs. En juin 1930 les habitants de la rue et alentours expriment une demande : une partie de la source serait obstruée, l'eau ne se renouvelle pas rapidement et a mauvais goût. Ils souhaitent donc qu'elle soit curée et examinée. Proposition leur est faite de changer la pompe usagée et de la remplacer par une pompe multicellulaire. En août suivant le puits est curé, le résultat négatif. Il faut donc faire deux forages de 4m de profondeur. Au premier l'eau jaillit dès 2m, décision est prise de poursuivre le forage pour avoir une quantité d'eau nécessaire à l'alimentation de tout le quartier. En septembre il est constaté qu'avec un mètre de plus et de multiples sondages l'eau a jailli avec une telle abondance qu'en 18 heures il y avait une hauteur de 2,40m. Il ne reste plus qu'à se mettre en rapport avec les Etablissements Carnelle pour l'achat d'une pompe.

Nous poursuivons notre chemin pour revenir au Foirail.
(Sources : archives municipales)

Dans nos prochains numéros, nous allons tenter de vous faire découvrir d'autres points d'eau de la commune, mais il nous faudra sortir du bourg.

Peut-être connaissez vous d'autres points d'eau intra-muros ? Il nous serait agréable de partager vos connaissances.



Les associations Lisloises

Comité des Fêtes

Président :
Michel SEJOURNE
06-20-41-32-08

Limens JSA

Présidents :
Jacky BELUCHE
Sébastien BONTEMPS
06-79-38-94-65

Chasse

Présidente :
Françoise GASQUET
05-53-03-40-40

Le Roseau Lislois

Président :
Joël TRANCHON
05-53-04-28-60

Tennis Club

Président :
Grégoire AUTHIER
Vice Président :
Pierre VOUGIER
05-53-54-15-87

Belisle Western

Présidente :
Béatrice LARUE
05-53-03-98-87

Les Vaches d'Aqui

Présidente :
Line SIMON
06-63-48-90-63

ADRAHP

Président :
Christian CHEVILLOT
05-53-04-85-02

Vivre à Lisle

Président :
Jean-Louis FARGEOT
05-53-04-50-38

Amicale Laïque

Co-présidentes :
Clotilde SERS
06-79-87-91-77
Wahiba DORHRI
09-09-43-46-57

Les Chevauchées du Périgord

Présidente :
Annie DURANTON
05-53-04-44-28

FNACA

Président :
Yves BRANDY
05-53-54-80-70

Sentiers et Randonnées

Co-président(s) :
Marie-Claude LIESS
Marcel BESSINE
06-28-76-11-08

Billard Club

Président :
Thierry LEBRUN
06-04-45-61-75

AFN

Président :
Julien ROULET
05-53-03-60-87

FNATH

Président :
François GILBERT
05-53-03-47-25

Lisle Tonic

Président :
Jean HAMEAU
05-53-07-20-55

AFM-ACPL

Vice Présidente :
Marie-Lise
LACOMBE
05-53-04-50-03



Belisle Western

Le 8 octobre 2018 s'est tenue, l'assemblée générale du club de country.

Quinze personnes étaient présentes. Après un bilan financier et moral favorable de l'activité du club pour l'année 2017 / 2018 et un résultat positif, un nouveau bureau a été formé et élu par l'ensemble des membres présents :

Présidente	: Béatrice Larue	06 69 91 67 86
Vice Président	: Marcel Bessine	06 28 76 11 08
Trésorière	: Solange Champarnaud	06 44 82 26 87
Secrétaire	: Arlette Bessine	06 21 16 68 35



Voici le bureau pour exercer l'année 2018/2019, qui se tient à votre disposition pour tout renseignement :

- Programme défini pour l'année 2018/2019.
- Reprise des cours tous les lundis de 18h30 à 21h00 à la salle des fêtes de Lisle.
- Pour une cotisation de 80€ par personne à l'année payable en 3 fois.
- Pour tout nouvel arrivant, les 5 premiers cours sont gratuits, pour lui permettre un essai sans engagement.
- Les cours sont assurés par deux bénévoles qui sont:
- Beatrice Larue et Martine Six dans une ambiance familiale.
- L'achat d'une tenue vestimentaire est au programme.
- Une sortie extérieure est à l'étude ainsi qu'un bal country pour la fête à Lisle.



La Présidente : Béatrice Larue

L'Amicale Lisle Sentiers & Randonnées

Programme des marches pour la saison 2018/2019 (date / organisateur / circuit / point & heure de départ) :



25 sept	Jeanine	le Boulou, Bourdeilles (14h00)	départ de Lisle 13h45
2 oct	Evelyne et Marcel	parking carrière de Puymaurin	départ 14h00
9 oct	Annie, Dédé et Claude	Mensignac	parking derrière la mairie 14h00
16 oct	Albert	Prieuré de Merlande	la chapelle 14h00
23 oct	Jacky	Bussac	parking salle des fêtes 14h00
30 oct	Marie Claude et Marcel	Pommier	parking Monsieur Bisson 14h00
6 nov	Francis Lamy	Chancelade	parking les Andrivaux 14h00
13 nov	Michel Dalesme	Paussac	parking de la mairie 14h00
20 nov	Francis Lamy	Château L'Evêque	parking de la gare 14h00
27 nov	Albert	La Chapelle Gonaquet	parking de la mairie 14h00
4 dec	Michel	St Sulpice de Roumagnac	parking salle des fêtes 14h00
11 dec	Annie et Bernard	Allemans	parking salle des fêtes 14h00
18 dec	Paulette et Marcel	Lisle	le Boulevard 14h00



*Bourdeilles ; Puymaurin ; Mensignac ; Merlande ; Bussac ; La Chapelle Gonaquet **départ de Lisle 13 h 45***
*Chancelade ; Château L'Evêque ; Allemans ; Saint Sulpice de Roumagnac **départ de Lisle 13 h 40***

Marie Claude LIESS & Marcel BESSINE, présidents de l'Amicale Lisle Randonnées



L'Amicale Laïque

« Lorsque j'étais enfant, je me souviens, je suis allé à la mer. C'était drôle de se retrouver à la plage avec tous les copains du village. Quand j'étais petit j'ai eu cette chance de découvrir de nouvelles choses. L'Amicale Laïque était derrière, je ne m'en rendais pas compte. »

Depuis toujours, l'objectif de l'Amicale Laïque est de contribuer au plaisir des plus jeunes en proposant des animations et des manifestations pour les enfants et de soutenir financièrement les projets pédagogiques des enseignantes.

Lors de son assemblée générale, l'Amicale Laïque a élu un nouveau bureau composée de 8 personnes. Wahiba DORHRI et Clotilde SERS en assurent la co-présidence.

Cette nouvelle équipe accompagnée de nombreux bénévoles (et vous, peut être...) a déjà beaucoup d'idées ! La 1ère action débutera avec une vente de chocolats et se poursuivra avec sa présence au Marché de Noël du village le 9 décembre pour la vente de crêpes, de châtaignes et autres surprises... Le Carnaval, institution de l'Amicale, sera de nouveau organisé par l'association en 2019. D'autres projets pour le village et pour réunir petits et grands seront également développés.

Le Roseau Lislois



Le réchauffement climatique... L'été a été chaud, très long... Le phénomène se répète presque chaque année. Les périodes d'étiage sont de plus en plus longues. Les ruisseaux sèchent régulièrement. Le climat change. Les châtaigniers agonisent. Des aulnes meurent. Des maladies sont signalées sur les frênes ;

Les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ont elles encore leur place ? Les climats ont toujours varié y compris sur les périodes historiques : Au XIV^{ème} siècle, le Périgord, c'était la Gallice actuelle. Il y a eu le petit âge de glace sous le règne de Louis XIV. Aujourd'hui, l'homme semble responsable des modifications.

La Fédération nous attribuait jusqu'à 14 000 truitelles les années passées. Il y en a eu 4 000 en 2018. Les traditionnels brochetons remis eux aussi gracieusement sont devenus des carpeaux que nous n'avons pas retrouvés suite aux crues du printemps. Nous avons concentré nos lâchers traditionnels sur des portions de cours d'eau. Ailleurs nous remarquons une population halieutique en baisse.

Les manifestations de début d'année n'ont pas permis de dégager des bénéfices. La fédération a lancé une formule de cartes gratuites pour les enfants jusqu'à 12 ans. Nous avons relayé l'opération et 4 journées d'initiation ont été organisées avec les TAP, Centres de Loisirs et autres. Finalement, à l'été, le Trophée Val de Dronne s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Avec notre carte de pêche nous versons plus de 9 € par an pour le nettoyage des berges. L'accès est ensuite soumis à l'autorisation du propriétaire riverain du cours d'eau. En fait cette cotisation permet la circulation des canoës.

L'accès au bord de la rivière est de plus en plus délicat sur la partie amont de la Dronne et des ruisseaux. Là où il y avait des prés, il y a 40 ans, il y a aujourd'hui des ronciers épais et des arbres. Cela favorise des zones ombragées sur la rivière qui limitent le réchauffement de l'eau, par contre l'absence de lumière est néfaste pour la biodiversité. Depuis juin, des arbres, mêmes remarquables ont été déracinés. S'ils ne menacent pas les ouvrages, nous espérons que certains seront laissés dans l'eau. Ils représentent des caches importantes pour toutes sortes d'animaux.

La gestion des plans d'eau est de plus en plus critiquée par les pêcheurs et par les écologistes.

Nos cours d'eau seraient-ils autre chose que des outils de productions ou des drains pour évacuer la pollution si des personnes locales n'avaient pas fait preuve de pragmatisme au cours des dernières décennies. Alors nous les AAPPMA, souhaitons continuer à exister en étant les garants de l'écosystème.



Images : Le dernier lâcher de truitelles et le repas à l'allée de Labrousse pour la Fête de la St Roch



Comité des Fêtes de Lisle

Le comité des fêtes de Lisle : c'est 6 manifestations effectuées par les bénévoles toujours aussi dévoués - voir les photos ci-dessous !

Le feu de la St Jean qui attire un peu plus de monde à chaque fois pour passer un bon moment. Le vide grenier a connu un vif succès à l'ombre des platanes de l'allée de Labrousse suivi du repas dansant et du feu d'artifice.

Les 2 marchés festifs avec des producteurs toujours plus engagés qui nous font déguster leurs produits avec un public conquis par avance.



Le 14 juillet sur la place des Banquettes



L'assemblée générale du 5 octobre

La Fête de la St Roch a connu un énorme succès avec le défilé des 7 chars sur le thème de la vigne suivi du feu d'artifice où la foule grandit d'année en année. La place des banquettes et autres endroits du bourg ont vu 140 équipes en doublettes s'affronter sur 2 ½ journées. Pour les animations, on peut remercier le club Belisle Western et Ambiance Disco pour leur présence.

Le bureau est presque inchangé, Elsa a quitté le bureau mais reste bénévole et Sandrine nous a rejoints.

Le comité pense organiser : 2 thés dansants, le Feu de la St Jean, 2 marchés festifs, le 14 juillet et la Fête de la St Roch.

VOUS ÊTES DISPONIBLE, VOUS AVEZ ENVIE DE NOUS REJOINDRE et BIEN VENEZ.



MERCI !!



MERCI !!



Une petite partie des bénévoles du comité des Fêtes...



...BRAVO à eux !
Venez les rejoindre !!



LISLE TONIC

La saison 2018 / 2019 a commencé à la salle des fêtes le 10 septembre, c'est le mois de remise en route, la vraie rentrée c'est le mois d'octobre.

Nous proposons cette année un nouveau cours le jeudi soir de 19h00 à 20h00 pour les actifs, mais également pour ceux et celles qui souhaitent pratiquer le cardio/gainage.

Nous espérons qu'une petite équipe se forme afin que se crée une émulation amicale et sportive.

Rappel des horaires :

Lundi 10h00	Pilates avec Sylvie
Mercredi 11h00	Hatha Yoga avec Clotilde
Jeudi 17h00	Gym d'entretien avec Simone
Jeudi 19h00	Gym cardio avec Florence



Nos assemblées générales se sont tenues le 29 mars 2018.

Les nouveaux statuts, la reconduction du conseil d'administration et du bureau ont été acceptés à l'unanimité.

Nos tarifs ont été revus afin de répondre au mieux à la réalité des coûts et pour encourager la pratique de plusieurs cours, en espérant un nombre croissant de participants.



ASSOCIATION VIVRE A LISLE

Place de la Bascule
24350 LISLE
Tel : 05 53 04 50 38



Suite aux différents succès rencontrés par l'orchestre de Stéphane SECHER, le "Mosaïc Jazz Band", nous envisageons de programmer un nouveau concert le dimanche 7 Avril 2019 à la salle des fêtes de Lisle. Le bénéfice de cette soirée sera intégralement versé au profit de l'association Périgourdine de pédiatrie de l'hôpital de Périgueux. Étant donné le succès des précédentes éditions, il aura lieu en fin d'après midi et se terminera bien sûr par le pot de l'amitié.



Les *chevalets de Lisle*

organisent le concours "des peintres dans la rue" pour la 6ème fois, fin juin, en association avec l'amicale laïque.

Ce concours est ouvert à tous et sera doté de nombreux prix.



Limens JSA équipe 3

Journée Octobre Rose le dimanche 14 octobre lors de la rencontre de coupe Seripub à Lisle Limens JSA contre Léguillac de l'Auche - belle victoire de nos réservistes sur le score de 2 buts à zéro.

Signalons également le bon début de saison pour l'équipe fanion dans le championnat Régional 3.



Yoga Verde

Troisième année de Yoga à Lisle, troisième année de beaux moments partagés ! Et trois séances hebdomadaires : le lundi de 11h30 à 13h, le mercredi de 10h à 11h30 avec Lisle Tonic, et de 19h45 à 21h15, à la Salle des Fêtes. Des séances tous niveaux, un yoga accessible à tous basé sur la pédagogie Eva Ruchpaul.

Le hatha-yoga est une pratique globale qui vise à donner souplesse et légèreté au corps, en douceur, sans violence, pour mieux respirer et accéder à une sensation de bien-être, de calme et d'apaisement. Pas de mysticisme et de folklore, ni performance, ni compétition, il s'agit simplement de mieux accorder son instrument physique et mental. Je vous accueille sur le tapis toute l'année. N'hésitez pas à venir essayer. La première séance est offerte et sans engagement. A très bientôt sur le tapis.

Clotilde

06 79 87 91 77

www.yoga-verde.com

clotilde.yoga@laposte.net

Facebook : Yoga Verde



Clotilde

Camping du Pont

Début d'année compliquée (inondations, tempête, panne électrique) merci à tous ceux et celles qui nous ont apporté leur soutien.

Le bilan 2018 est en légère baisse sur l'ensemble, malgré un début juillet très positif.

Le rassemblement poids lourds de fin avril fut un loupé à cause d'une météo désastreuse, malgré le nombre important de camping cars, donc grosse déception. Point positif : quelques retombées de nouveaux clients, qui ont apprécié le camping et la région.

Canoës : très bon mois d'août, avec une forte demande, mais c'était général chez tous les loueurs, grâce à une superbe météo.

Snack : bonne fréquentation en légère hausse par rapport à 2017, avec surtout une clientèle le plus souvent extérieure.

En espérant une bonne saison 2019, continuons dans le même sens.

Guy & Martine BRUNET, gérants du camping

Images ci-dessous :

le pot de l'amitié au camping le 16 juillet 2018

Le Snack au camping





Jeanette surveille l'installation pour le Feu de la St Jean



C'est vraiment une bien belle cuvée et un millésime qui vaut cher ! Merci à ces anciens fidèles et dévoués pour la commune



Ecoute...on va s'organiser à l'ombre



Non, je ne le vois pas !



Allez vite, tous au bleu...allez-hop au vert...puis au rouge...



M. le Maire prend ses quartiers d'été à l'extérieur !



Quoi ?!



Chapeau !



Elles sont belles ces lisloises !!



Allez dépêche-toi Patou, la buvette n'a plus de vin !



Alors, elle arrive cette ambulance !



Allez les Bleus !! Une centaine de lislois à la salle des fêtes pour la finale de la Coupe du Monde





Pourquoi ce nom :

Rue de la Poste : du nom du bâtiment administratif faisant angle avec la Grand Rue. Il faut noter que le bureau de poste n'a pas toujours été présent en cet endroit. Certains se souviennent de sa présence en bordure de la place des Banquettes.

Rue de la fontaine : la rue des lavoirs ayant déjà été « prise », il fallait trouver un nom pour cette rue sans issue menant au petit lavoir dont vous trouverez l'histoire dans notre rubrique « Patrimoine » de ce numéro.



Pêché le 22 août à Lisle,
un brochet de 6 kilos et
80cm par Baptiste
Carrière 10 ans



Rappel : l'église sera normalement fermée du 5 novembre 2018 à fin février 2019, mais peut-être plus tôt si les travaux sont terminés avant.

Vos dons sont encore les bienvenus pour cette dernière tranche de restauration. Ils entraînent bien sûr des déductions fiscales. Adressez-vous à la mairie pour les coordonnées de la Fondation du Patrimoine.



Charly LACOLLE de Lisle inscrit au club de Karaté de Brantôme. Vainqueur dans la catégorie pupilles au tournoi du Petit Samouraï à Limoges, donc Charly est sorti Samouraï d'Or le 13 octobre 2018

Les agendas communaux sont offerts par la commune à tous les foyers lislois. Ils seront distribués lors des vœux du conseil municipal le dimanche 6 janvier à 11h. Si vous avez déjà besoin de noter vos rendez-vous vous pouvez récupérer votre agenda en mairie dès maintenant (un exemplaire par foyer s'il vous plait !)



LES DATES À RETENIR :

- ✦ **Le dimanche 9 décembre** : Marché de Noël, à la salle des fêtes (voir l'affiche page 23).
- ✦ **Les 20 et 21 décembre** : Visite du Député Jean-Pierre CUBERTAFON sur notre commune. Le jeudi 20 décembre à 11h00 Mr Cubertafon répondra aux questions des habitants soit en mairie soit à la salle des fêtes, puis il visitera les écoles, l'Espace de Santé Rural ainsi que des entreprises ou exploitations locales.
- ✦ **Le dimanche 6 janvier à 11h00** : Cérémonie des vœux du conseil municipal suivie par un pot de l'amitié pour la nouvelle année.
- ✦ **Le dimanche 10 février** : Repas des aînés (exceptionnellement le **2e** dimanche de février). Inscriptions à la mairie uniquement de 10h00 à 12h00 les mardis 22 et 29 janvier et le mardi 5 février. Le repas est offert par la commune pour les lislois qui ont 65 ans et plus dans l'année 2019, repas payant pour les autres personnes qui souhaitent participer.

Notre choix de proverbes du moment :

Qui terre a, guerre a.

Mieux vaut paix que victoire.

A la St Martin (le 11 novembre) l'hiver est en chemin, mançons aux bras et gants aux mains.

L'automne est le printemps de l'hiver.



LA MAIRIE

Secrétaires : Marlène MATHA et Christine GALLET
Tel : 05.53.04.50.02 Fax : 05.53.54.58.81
Courriel : mairie-de-lisle@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-de-lisle.eu

Jours et heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h
le bureau est fermé le mercredi après-midi

Les permanences des élus
Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints,
reçoivent à la Mairie
le mardi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous

Bibliothèque Municipale

>> NOUVEAUX HORAIRES <<

Directrice : Gaëlle DENEUVILLE assistée de bénévoles.

Horaires d'ouverture au public en période scolaire (*période vacances scolaires en parenthèses*) :

Mardi de 10h00 à 12h00

Mercredi de 10h30 à 11h55 (*10h00 à 12h00 pendant les vacances scolaires*)

Jeudi de 9h à 10h30 (*pendant les vacances scolaires 11h00 à 12h00*)

Vendredi de 9h30 à 11h30 (*11h à 12h pendant les vacances scolaires*)

Téléphone : 05 53 04 51 77
Possibilité de portage à domicile

Location de la Salle des Fêtes

Tarifs au week-end

(du vendredi au dimanche / 3 jours) :

Particuliers lislois	110€*
Particuliers non-lislois	190€*
Associations lisloises	40€*
(2 locations gratuites chaque année civile)	
Associations non-lisloises	120€*
Petites réception	50€*
Forfait location vaisselle	50€
Forfait chauffage	60€

(du 1er octobre au 30 avril)

* gaz compris

Pour connaître la disponibilité de la salle veuillez
consulter le site internet de la commune ou
demander à la Mairie ou contacter le responsable

Michel Séjourné

Téléphone : 06.20.41.32.08

Permanence d'une Assistante Sociale

Prendre rendez-vous avec Mme Hedont au :
Centre médico-social de Tocane
Tel : 05.53.02.06.72

La Gendarmerie de Tocane

Ouverte les lundis matins et les mercredis et samedis après-midis

Téléphone : 05.53.92.57.58

En dehors de ces horaires contactez la Gendarmerie de Ribérac au 05.53.92.57.00

Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mr Jeannik NADAL et Mme Marie Pascale ROBERT-ROLIN

(avec leur suppléants Jean-Paul Couvy et Bénédicte Bernegoue)

reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous. Téléphone : à la Mairie

Au revoir les Cartes d'Identité (*qui ne sont plus faites que sur 17 communes en Dordogne - voir le dernier bulletin*)...

...Bonjour les PACS

désormais instruits en Mairie !!

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET

CNI...Cartes Grises...déclaration Impôts...CAF : un ordinateur est mis à votre disposition à la Mairie uniquement pour faire vos démarches administratives et sans aide possible de la part de la mairie



LISLE

**DIMANCHE
9 DECEMBRE**

MARCHE DE NOËL



10 h – Ouverture du marché
11 h – Arrivée du Père-Noël en calèche
12 h – Buvette et restauration sur place
12/15 h – « Pluto et le Lapin »
(animation mascottes)
15 h – « Les Fripouilles en chanson »
(Groupe de chants de Paussac)

Retour du Père Noël

Animations – Restauration
exposition et vente de produits locaux, régionaux, artisanaux

Journée organisée par les associations Lisloises,
le bar chez Tommy's et les élus



Ne pas jeter sur la voie publique (PMV)



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017
relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et
aux obligations de débroussaillage

Du 1er Mars au 30 Septembre - Tout brûlage est interdit

Du 1er Octobre à fin Février

Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage

Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...)

**** **Soumis à Déclaration en mairie 3 jours avant de faire brûler** ****

L'imprimé pour faire la déclaration est disponible en mairie ou sur le site internet de la Prefecture : <http://www.dordogne.gouv.fr>

Règles de sécurité à appliquer pour les brûlages :

- ❖ Les brûlages ne peuvent être pratiqués **qu'entre le 1er octobre et le dernier jour de février, entre 10h et 16h et hors situation exceptionnelle (pollution atmosphérique...)**.
- ❖ Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.
- ❖ Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).
- ❖ Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Déchetterie de Tocane

La déchetterie de Tocane se situe à la sortie de Tocane en direction de Ribérac sur la zone d'activités.

Horaires d'hiver du 1er octobre au 30 avril :

Le mardi, mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

La dernière admission se fait 10 minutes avant la fermeture

Citoyenneté - nuisances sonores dues aux travaux de jardinage ou de bricolage des particuliers (horaires différents pour les entreprises)

Nous vous rappelons les créneaux autorisés **par arrêté Préfectoral*** pour ces travaux :



Jours ouvrables (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h & de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

** Article 20 de l'arrêté préfectoral N° PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015 portant réglementation des bruits de voisinage*

PHARMACIE DE GARDE SECTEUR BRANTOME 2018



LISLE
BRANTOME
AGONAC
MAREUIL
CHÂTEAU L'EVEQUE
CHAMPAGNAC de BELAIR

Ph Lacombe/Bourdinaud semaines : 6-12-18-23-30-36-42-48
Ph du Vert Galant semaines : 4-10-16-22-27-33-40-45-51
Ph Gruber/Corre semaines : 3-9-15-21-28-34-39-44-50
Ph Dubesset semaines : 2-8-14-20-26-32-38-47-52
Ph Béraud semaines : 5-11-17-24-29-35-41-46-1 (2019)
Ph Benhamou semaines : 7-13-19-25-31-37-43-49

Les gardes débutent le vendredi à midi et se terminent vers 9h le vendredi matin suivant. La pharmacie de garde est affichée sur la vitrine de chaque établissement. Vous pouvez également composer le 3237 suivi de votre code postal ou vous rendre sur le site www.3237.fr en suivant les instructions.



Etude de trafic et vitesses sur la commune de Lisle

Par l'intermédiaire de l'Unité d'aménagement de Nontron, la Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités (DPRPM) a réalisé un comptage routier sur la route départementale RD78 à l'entrée de Lisle sur la route de Ribérac. Ce comptage s'est déroulé du jeudi 30 mars 2018 à 0h00 au mercredi 5 avril 2018 à 23h00 (7 jours entiers). Informations recueillies :

Sens 1 : Ribérac - Brantôme :

- ➔ Moyenne journalière du trafic : 850 véhicules/jour.
- ➔ Les poids lourds (camionnettes, fourgons, bus, camions poubelles, et véhicules de 3,5T à 40T) représentent 6,47% du trafic pour ce sens de circulation.
- ➔ 85% des véhicules légers roulent à 56km/h, 85% des poids lourds roulent à 53km/h.
- ➔ Sur les 7 jours de comptage, il a été enregistré le passage de 5953 véhicules dont 1718 sont en excès de vitesse, soit 28,9% des véhicules qui ne respectent pas la vitesse autorisée de 50km/h.

Sens 2 : Brantôme - Ribérac :

- ➔ Moyenne journalière du trafic : 856 véhicules/jour.
- ➔ Les poids lourds représentent 6,54% du trafic pour ce sens de circulation.
- ➔ 85% des véhicules légers roulent à 59km/h. 85% des poids lourds roulent à 57km/h.
- ➔ Sur les 7 jours de comptage il a été comptabilisé 5990 véhicules dont 2658 sont en excès de vitesse, soit 44,4% des véhicules qui ne respectent pas la vitesse.

Tous sens confondus :

- ➔ Moyenne journalière du trafic : 1706 véhicules par jour dont 6,51% de poids lourds.
- ➔ Le créneau le plus fréquent pour les plus gros excès de vitesse (entre 90 et 100km/h) est très tôt le matin (4h à 6h).
- ➔ La vitesse maximale relevée est comprise entre 90 et 100km/h (6 véhicules sur les 7 jours). Les autres excès de vitesse correspondent aux heures d'embauche et de débauche.
- ➔ Il existe un nombre plus important d'excès de vitesse pour les véhicules sortant de l'agglomération de Lisle.

Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) pour l'école élémentaire de Lisle

La commune de Lisle a accepté que la société Geoluz effectue différents tests du 12 au 16 juin 2017 à l'école primaire. Nous avons enfin reçu les résultats que nous vous communiquons :

Résultats pour le formaldéhyde :

Classe/salle	Concentration (µg/m3)	Valeur-guide (µg/m3)	Valeur Limite (µg/m3)
1	27,1	30	100
2	28,5	30	100

Résultats pour le benzène :

Classe/salle	Concentration (µg/m3)	Valeur-guide (µg/m3)	Valeur Limite (µg/m3)
1	1,4	2	10
2	1,6	2	10

Résultats pour l'Indice de Confinement de l'air (ICONE):

Indice ICONE	Confinement
0	Nul
1	Faible
2	Moyen
3	Elevé
4	Très élevé
5	Extrêmement élevé

Classe/salle	Indice de confinement	Valeur Limite
1	2	5
2	1	5

Les personnes intéressées par le **dossier d'adressage** et de dénominations sur tout le territoire de la commune (voir page 9) sont priées de se faire connaître en mairie le plus tôt possible.

Il en est de même pour les habitants lislois qui aimeraient travailler dans les mois à venir sur le vaste projet d'aménagement du bourg.

Il est rappelé aux **nouveaux arrivants sur notre commune** qu'il serait bien de se présenter en mairie dès leur installation pour faciliter tout contact et toute formalité administrative ultérieurs.





**LES CITOYENS LISLOIS
AIMENT LEUR COMMUNE ET
DENONCENT UNE NOUVELLE
FOIS LES INCIVILITES DE
QUELQUES INDIVIDUS NON
RESPECTUEUX**

Ca m'énnnnnerveeee!!!

**Les crottes de
chien,
les jeux de
grattage,
les mégots
sur le sol
lislois**

**Les ordures
ménagères
déposées
n'importe où**

ÇA SUFFIT !!!

A PARTIR DE MAINTENANT : 68 € D'AMENDE POUR NON RESPECT DE NOTRE VILLAGE



INFORMATION MUNICIPALE



Votre commune s'engage à gérer sans pesticide l'entretien du cimetière

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. Ceci afin de garantir la protection de la biodiversité et la santé des populations.

Ainsi, depuis déjà un certain temps le cimetière n'est plus désherbé chimiquement par les services techniques de la commune. L'objectif est un enherbement permettant une tonte des allées au plus tôt.

La mise en œuvre de cette opération se fera sur plusieurs mois pour un résultat visible au bout de deux ou trois années.

Nous vous informons que ces aménagements pourront causer des désagréments pour les usagers notamment dans la qualité paysagère du site.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Maire
Joël CONSTANT

N.B. : Durant cette opération, lors de l'entretien des abords de vos concessions, il est interdit de faire usage de désherbant chimique.



« Le Tommy's »



Tommy et Fabienne ont repris le bar-brasserie-hôtel dans le bourg. Ouvert du lundi au samedi en hiver, plus le dimanche du printemps à l'automne. Fabienne prépare les menus de midi et Tommy assure le bar et le service. L'inauguration a eu lieu le samedi 16 juin de cette année.



Nouvelle entreprise de maçonnerie
« Entreprise Monville »
installée sur la place des Banquettes
Tél : 05 53 02 17 96 ou
06 60 02 95 45



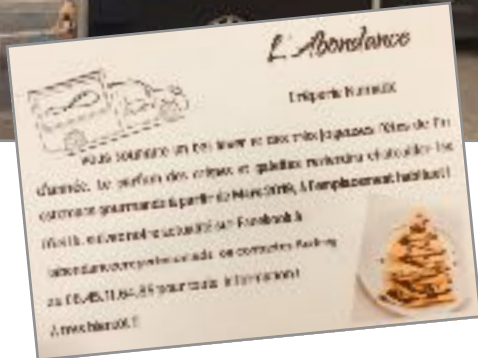
Tony, le nouveau boucher à Lisle,
(inauguration le
23 juin sur la
place des
Banquettes)



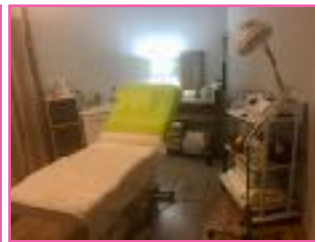
« L'Abondance »

La crêperie nomade
sur la place des
Banquettes tous les
mardis soirs*

* voir son message
ci-contre



L'Institut de Beauté à Lisle a vu une transformation radicale de l'intérieur. Marie vous soigne sur RV du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Fermé le mercredi. Téléphone au 05 53 04 39 96



Les ambulances-pompes funèbres-taxis de Lisle se sont déplacés au 2 rue du Château Haut. Ils ont inauguré leur nouveau local le vendredi 13 juillet dernier.

Les infirmières libérales de Lisle, Marie-Dominique LUCAS et Laurine LABEYRIE, ont le plaisir d'accueillir une nouvelle collaboratrice, Audrey VERNEUIL, depuis le 1er Septembre 2018.

Elles peuvent ainsi prendre en charge un plus grand nombre de patients à domicile, réaliser les bilans sanguins tous les jours et répondre au mieux aux besoins de la population Lisloise et des communes avoisinantes.

Ce trinôme assurera bientôt des permanences dans son nouveau cabinet infirmier au sein du nouvel Espace de Santé Rural de Lisle.



